

L'écho des fins bois

Journal communal de la ville de Rouillac

n°102 - mai 2023



Journée citoyenne

Le 10 juin,
rendez-vous à 9h30
sur la place du
château à Gourville.



Mot du Maire

Chères Rouillacaises, chers Rouillacais,

Dans une période difficile pour chacune et chacun d'entre vous comme pour la collectivité, je souhaiterais ne pas avoir à employer la négation. Mon optimisme naturel et celui de l'équipe municipale qui m'entoure, m'encouragent à voir le positif en toute circonstance. Certes, nous traversons une crise énergétique et économique mais nous devons y faire face avec comme ligne de conduite rigueur, prudence et sobriété.

C'est dans de telles dispositions qu'a été élaboré et voté notre budget prévisionnel 2023 afin de pouvoir mener les projets en toute sérénité. Malgré une très forte hausse des dépenses en électricité, gaz, carburant et sans augmenter les impôts, la commune peut cependant envisager les investissements prévus, notamment sur les bâtiments et les équipements communaux où s'imposent d'importantes remises aux normes mais aussi sur la voirie.

Nous avons tenu à continuer de soutenir le monde associatif, culturel et sportif très actif dans notre commune, en maintenant les subventions. Rouillac peut s'enorgueillir d'un tissu associatif très riche dans sa diversité et dont le rôle est essentiel sur notre territoire rural.

J'ai dû prendre en début d'année des mesures de sobriété énergétique, en particulier concernant l'éclairage public et le chauffage des bâtiments communaux. Ces mesures ont été bien comprises et bien acceptées par la grande majorité d'entre vous. Je vous en remercie vivement.

Bien chaleureusement à toutes et à tous.

Dominique Mancía

Zoom sur...

Plantation des arbres de la paix

À l'initiative de la section locale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), un arbre de la paix a été planté sur le sol de chaque commune du Rouillacais, où vivait un soldat mort en Algérie, le Département participant à la plantation dans les collèges. Le 28 mars, les jeunes collégiens du collège Claudie Haiguer ont accompagné la plantation d'un chêne dans la cour de leur établissement.

Ce fut l'occasion de leur rappeler que la paix est un bien précieux qu'il faut sauvegarder. Le 8 avril, à la mémoire de Camille Gentis, la même cérémonie avait lieu à Sonnevillle où un chêne fut planté par les habitants du village, sur la place des frères Harmand. Le 8 mai, Plaizac honorait, par la plantation d'un chêne, Guy Defioles, mort en Algérie.



Environnement

Journée citoyenne : le 10 juin

Comme nous l'avons fait l'an dernier, et au vu du succès de l'opération, nous allons renouveler notre action de journée citoyenne par le ramassage des déchets sauvages sur la commune. Cette année, nous concentrerons nos efforts sur Gourville. Rendez-vous à 9h30 sur le parking près du château.

Petits rappels concernant les ordures ménagères

Au risque de nous répéter, nous rappelons à nos concitoyens qu'ils doivent sortir leurs sacs poubelles (les jaunes ainsi que les transparents remplaçant les noirs) la veille du jour de collecte, mais pas avant ! Les trottoirs de la commune sont trop souvent jonchés de sacs à tout moment, ce qui nuit considérablement à la propreté et à l'image de la ville.

Par ailleurs, l'essai de placer des bacs à ordures près du pont de la Motte, afin de permettre aux riverains d'y déposer leurs sacs poubelles, s'est révélé peu concluant. Nous avons donc fait retirer ces bacs qui seront placés à l'entrée de la petite impasse située en face de l'église.

Nouvelle aide au désherbage

Deux boucs nains, sauvés de l'abattoir, s'appliquent à brouter et désherber les alentours de l'étang du Pas des charrettes.

Bons gestes

Chacun de nous peut agir sur la pollution, les économies d'énergie et d'eau, le respect de l'environnement. A toutes fins utiles, nous vous invitons à consulter le site de l'ADEME destiné aux particuliers: <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers>



+ d'infos



Travaux : voirie et bâtiments communaux

Voirie : La commune dispose d'une enveloppe de 80 000€ qui pourtant, ne suffit pas à entretenir la totalité de ses 130 km de voirie.

Les travaux qui seront engagés en 2023 – avec l'aide de la Communauté de communes – concernent :

- la rue du Prieuré à Plaizac ;
- la voie communale Vallée du parc à Gourville ;
- le chemin mitoyen entre Mareuil et Rouillac.

La commune de Rouillac financera :

- le chemin de la Pierre qui danse ;
- le chemin du Breuil ;
- la route de Grosville.

Avec l'aide du Département, la commune projette la création d'une **voie douce pour piétons et cyclistes** sur la route d'Aigre, entre le collège et le lotissement du Plantier de verger, pour rejoindre la voie verte existante, en direction de Saint-Cybardeaux, en passant par le centre-ville. Les travaux s'élèvent à 47 000€, subventionnés à hauteur de 23 500€ par le Département.

Les travaux de la **rue Epona** sont terminés ainsi que la construction du nouveau bâtiment des services techniques qui s'en trouvent agrandis et équipés de panneaux photovoltaïques.

Toutes les lumières des issues de secours de tous les bâtiments publics ont été **remplacées par des leds (plus économes en énergie)** pour une somme de 10 600€.

L'alarme incendie du centre culturel sera installée début juillet pour un montant de 22 556€. Sa toiture a été restaurée.

Les travaux d'accès aux personnes à mobilité réduite de la salle des **fêtes de Gourville** sont terminés.



Rue Épona



Toiture du Vingt-Sept

Vie associative

Comité des jumelages

Du 27 au 29 mai 2023, Rouillac et Wiesentheid se retrouveront en Alsace pour un week end de visites et de convivialité.

Subventions aux associations

L'aide aux associations est un parti pris fort de la municipalité.

Rouillac subventionne les cinquante-quatre associations de la commune à hauteur de 154 675€, dont 120 000€ au bénéfice de l'association La Palène. Sur proposition de la commission des finances et après examen des dossiers, il a été décidé de reconduire à l'identique les montants de l'an passé.

Vie quotidienne

Recensement citoyen

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire pour tout jeune Français dès 16 ans. Il lui permettra ensuite, de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Le jeune (ou son représentant légal) doit se présenter à la mairie de son domicile, muni de sa carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie lui délivrera une attestation de recensement.

Il est également possible d'effectuer cette démarche sur Service-Public.fr. Dans ce cas, il est important de bien compléter votre état-civil ainsi que toutes vos coordonnées (adresse postale, téléphone portable).

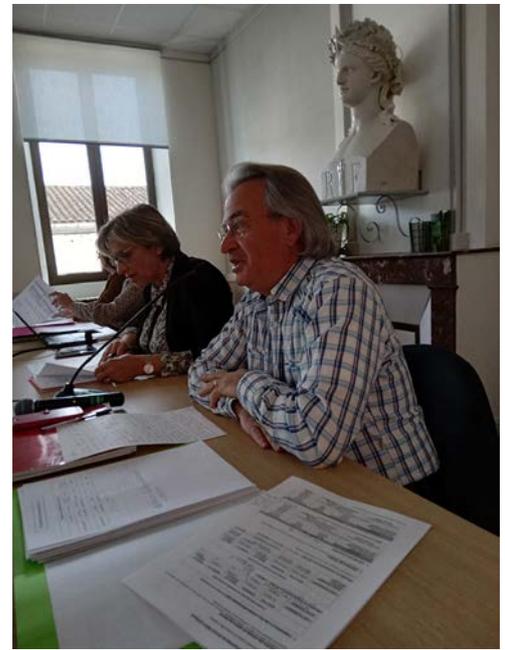


En savoir +

Finances

Dans sa séance du 5 avril, le conseil municipal a voté, à l'unanimité, le budget présenté par l'adjoint aux finances Jean-Pierre Vidal, budget en équilibre à hauteur de 4 952 644, 81€ en fonctionnement et 1 766 578, 46€ en investissement. Par ailleurs, la volonté forte de madame le maire de ne pas augmenter les impôts locaux a été suivie à l'unanimité.

Cependant, quand vous recevrez vos avis de taxe foncière, vous constaterez une augmentation. Celle-ci n'est, en aucun cas, le fait d'une décision de la commune, mais le résultat de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives. Cette augmentation est calculée par l'Insee et liée à l'inflation.



Énergie



Vous devez savoir pour l'avoir entendu ou lu dans les différents médias, la hausse vertigineuse des coûts de l'énergie, électricité, gaz et carburant, est devenue la bête noire des communes de notre taille. Ayant plus de dix salariés et plus de 2 millions d'euros de recettes, Rouillac n'est pas éligible au bouclier

tarifaire. De ce fait, nous ne sommes pas protégés contre l'inflation des prix.

Il faut savoir que la facture d'électricité de la commune est passée de 121 426€ à 622 000€. Quant au gaz la facture était de 79 616€ en 2022 ; pour 2023 le prévisionnel est de 220 000€.

Fête du 14 juillet

Le feu d'artifice du 13 juillet 2023 sera tiré à 23h depuis la peupleraie et précédé d'un pique-nique familial, chacun apportant son panier repas:
Venez nombreux